

Décision 20-DCC-193 du 24 décembre 2020

relative à la prise de contrôle exclusif de certains actifs du groupe Courtepaille par la société Antelope Acquisitions 2

Posted on: 24 décembre 2020 | Secteurs :

TOURISME / HÔTELLERIE / RESTAURATION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Antelope Acquisitions
2

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Oui

Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)

Courtepaille

Lire

le texte intégral de la décision

34.61 Ko

Le communiqué de presse / The press release